

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 31 - No 5 - 9 mai 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 6 mai 2024

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la Caisse Desjardins Neigette et Mitis-Ouest : 1. De surseoir à la décision de fermeture du point de service de Saint-Gabriel-De-Rimouski; 2. De tenir une assemblée générale extraordinaire en présentiel où seront inscrits à l'ordre du jour les points suivants : 2.1. Recherche de solutions pour pérenniser le point de service 2.2 Vote pour le maintien du point de services de Saint-Gabriel-De-Rimouski 2.3. Motion exigeant des excuses publiques de la part du président de la Caisse Desjardins Neigette et Mitis-Ouest, pour les agissements envers les membres en regard du processus à sens unique utilisé lors de la décision de fermer le point de services de Saint-Gabriel-De-Rimouski 2.4. Vote pour modifier les règlements internes de la Caisse Neigette et Mitis-Ouest, afin que la fermeture d'un point de services soit soumise au préalable à l'approbation de ses membres selon un pourcentage à être déterminé par l'assemblée des membres.

ATTENDU l'annonce, par la Caisse populaire Desjardins Neigette et Mitis-Ouest de la fermeture du point de services de Saint-Gabriel-De-Rimouski; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande l'appui de la ville de Rimouski afin de nous aider à maintenir ce service de proximité. La solidarité rurale de la part de la ville de Rimouski serait grandement appréciée.

ATTENDU l'annonce, par la Caisse populaire Desjardins Neigette et Mitis-Ouest de la fermeture du point de services de Saint-Gabriel-De-Rimouski; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande l'appui de la MRC Rimouski-Neigette afin de nous aider à maintenir ce service de proximité. La solidarité rurale de la part de la MRC Rimouski-Neigette serait grandement appréciée.

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas de trottoir afin d'augmenter la sécurité des piétons lorsqu'ils circulent sur la Rue Principale; ATTENDU QU'il y a possibilité d'augmenter la sécurité des piétons en ayant un couloir de circulation plus large en marge de l'accotement; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande au Ministère des Transports (MTQ) d'effectuer un nouveau schéma de lignage de la Rue Principale dans le périmètre urbain de la municipalité; QUE les nouvelles lignes soient orientées plus près du nord afin de créer un couloir piétonnier du côté sud de l'accotement.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tiendra son camp de jour à l'été 2024; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche les personnes suivantes pour ses activités du camp de jour 2024 : Arnaud Normand, Gabriel Lévesque, Alicia Ouellet (coordonnatrice), Marie-Soleil Lévesque, Yannick Potvin, Érika Hamilton, Alicia Caron

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité; CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ; CONSIDÉRANT que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022; CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1er au 7 juin 2024; IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la municipalité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

ATTENDU QUE la Démarche COSMOSS – Bas-Saint-Laurent et la Démarche COSMOSS La Mitis naissaient il y a 20 ans pour donner aux jeunes de la région une chance égale de réussite; ATTENDU QUE le Bas-Saint-Laurent, selon un portrait exhaustif des jeunes de la région, vivait aux débuts des années 2000 un contexte de défavorisation socioéconomique important, qui avait des répercussions directes sur le développement des enfants et leur santé, leur scolarité et leur capacité d'adaptation; ATTENDU QUE COSMOSS est née d'une extraordinaire mobilisation d'une multitude d'organisations provenant des réseaux de la santé et des services

Prochain conseil

lundi 3 juin 20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

dioceserimouski.com/mitis/ secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. It faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, GOK 1M0

Téléphone: 418-775-0148 Télécopieur: 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée : le 1er du mois sociaux, de l'éducation, de la petite enfance, des milieux communautaire, municipal et de l'emploi; ATTENDU QUE COSMOSS rassemble aujourd'hui plus de 250 organisations de tous les territoires de MRC qui collaborent dans la mise en œuvre de projets qui soutiennent le développement des enfants et des jeunes et qui contribuent à leur bien-être et leur santé; ATTENDU QUE le succès de COSMOSS doit être une source de grande fierté pour la région du Bas-Saint-Laurent et la MRC La Mitis ATTENDU QU'IL importe de poursuivre cette mobilisation pour accompagner les familles dans les défis sans cesse changeants, en misant sur la force du réseau COSMOSS. IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski salue le travail accompli pour les jeunes et les familles dans le cadre de la Démarche COSMOSS et de nous engager à poursuivre nos efforts pour soutenir les initiatives visant à ce que chaque jeune atteigne son plein potentiel.

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Sainte-Angèle-de-Mérici, Price, Mont-Joli et éventuellement une cinquième à participer sont intéressées à effectuer un achat commun de gradins mobiles; ATTENDU QUE les coûts de projets sont de 125 000\$ avant taxes pour l'achat de cinq unités de gradins mobiles; ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer une demande auprès du Fonds de vitalisation de la MRC de La Mitis; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski effectue une demande regroupée auprès du Fonds de vitalisation de la MRC de La Mitis pour l'achat de gradins mobiles; QUE la municipalité s'engage à défrayer sa part des coûts soit un quart ou un cinquième du 20% de la part qui revient aux municipalités participantes; QUE monsieur Louis-George Lévesque soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous les documents relatifs à la demande.

Plusieurs avis de motion, dépôt et adoption de premier projet ont été déposés : avis de motion règlement numéro 327-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10, Avis de motion règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10, Avis de motion règlement numéro 329-24 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 215-10, Avis de motion règlement numéro 330-24 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le 1er mai 2023 le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 317-23; CONSIDÉRANT QUE l'article 148.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) stipule que le conseil doit constituer un comité ayant pour fonctions d'autoriser les demandes de démolition et d'exercer tout autre pouvoir que lui confère cette loi, que ce comité est formé de trois membres du conseil désignés pour un an par le conseil et que leur mandat est renouvelable; CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres actuels du comité de démolition est arrivé à échéance le 1er mai 2024. IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski nomme messieurs Georges Deschênes, Waren Soucy et Guillaume Lavoie sur le comité de démolition pour une durée d'un an; QUE la Municipalité nomme l'inspecteur en urbanisme pour agir à titre de personne-ressource et secrétaire du comité de démolition; QUE la Municipalité désigne monsieur Waren Soucy à titre de président du comité de démolition

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire promouvoir l'application « Anekdote » qui est déjà implantée sur son territoire; ATTENDU QUE cette plateforme aide à faire connaître le milieu historique, touristique et commercial de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski; ATTENDU QUE le montage financier pour la réalisation de ce projet est terminé et que la part municipale projetée est de 825.00\$; IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis d'utiliser le fonds PM-150 qui lui est attribué pour un montant de 825\$ afin de promouvoir la plateforme numérique « Anekdote »; QUE messieurs Georges Deschenes, maire et Frédérick Lee, directeur général sont autoriser à signer les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

CONSIDÉRANT la niveleuse nécessite des réparations majeures ce qui la placera hors d'usage pour une période indéterminée; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le directeur des travaux publics à embaucher de la sous-traitance pour l'entretien des chemins durant la période de réparation de la niveleuse.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)

Corvée printanière

La corvée aura lieu le samedi 25 mai de 9h à 11h30. Point de rendez-vous au stationnement de l'église.

Bénévoles recherchés

Soyez des nôtres pour nettoyer les bords de route de notre municipalité.

Sinon, lors de vos marches quotidiennes, prenez le temps de nettoyer les rangs que vous sillonnez ou aux abords de vos propriétés.

TRANSPORT COLLECTIF

Un service de transport de personnes sur réservation en semaine pour les usagers en transport adapté, collectif et inter MRC (vers Rimouski).

Pour la clientèle étudiante, aînée, adaptée, travailleur, médical...

Faites partie du mouvement!

Pour plus d'informations :

https://tacmitis.org/ Par téléphone – 418 775-6384

MOT DU DIRECTEUR

Bonjour à tous. Dans le dossier de la fermeture du point de services de la Caisse Desjardins Neigette et Mitis-Ouest, plusieurs réactions ont été recensées. De nombreux appels d'appuis nous sont parvenus et monsieur le maire a effectué bon nombre d'entrevues auprès des différents médias. Une des actions qui sera effectuée à court terme est la création d'une pétition pour que les citoyens de Saint-Gabriel, mais aussi des Hauts-Plateaux puissent signifier leurs désaccords à cette fermeture. Il y a une possibilité d'une manifestation pacifique le lundi 20 mai. Pour cette dernière action, des informations supplémentaires vous seront données en temps et lieu.

Pour le ramonage des cheminées, le service sera encore offert cette année. Le changement est que ça sera la municipalité qui vous facturera pour le service. Si vous étiez sur la liste de 2023, considérez que vous êtes sur celle de 2024. Si vous désirez vous en retirer ou vous y ajouter, svp écrivezmoi au dg.stgab@mitis.qc.ca. Vous pouvez aussi m'appeler au 418-775-0148 poste 2076. J'aurai les dates de ramonage en juin.

Le règlement sur la coupe d'arbres ne sera pas modifié. Merci à la personne qui a répondu à mon appel à tous du mois d'avril.

Personnellement je reviens d'un congé de maladie, car je me suis fracturé 2 vertèbres le 16 mars dernier. Je reprends le dessus sur mes dossiers. J'étais au bureau à temps partiel pour gérer les urgences. Pour ceux qui ont été sans nouvelles de moi, je m'en excuse sincèrement.

Frédérick Lee

LOISIRS

Camp de jour

Les inscriptions pour le Camp de jour 2024 de St-Gabriel, d'une durée de sept semaines du 25 juin au 9 aout, ouvriront lundi prochain! Restez à l'affut sur la page Facebook de la Municipalité et/ou celle des Loisirs des Hauts-Plateaux pour tous les détails. Malgré l'augmentation du coût de la vie, le conseil municipal a résolu de ne pas augmenter les frais d'inscriptions, afin de garder le service accessible aux familles de la communauté.

Soccer

Nous nous préparons à entamer la saison de soccer extérieure des Hauts-Plateaux! Les inscriptions se feront sur l'application Mon Club Sportif afin de faciliter le processus et d'instaurer tranquillement qu'une méthode d'inscription. Vous êtes intéressé à vous joindre à notre équipe d'entraineurs ? Faites-nous le savoir Louis-Georges 418-732-8807 ou Rébecca 418-318-1567. Restez à l'affut des réseaux sociaux pour plus d'informations.

LES ÉCHOS DES HAUTS-PLATEAUX

Souper méchoui et soirée dansante

À la salle municipale de Les Hauteurs le samedi 11 mai à l'occasion de la fête des mères. Danse en ligne avec Jean-Clément Lavoie de 20h à 22h. Spectacle de Yannick Gagnon et ses musiciens pour le reste de la veillée! 25\$ billet adulte et 10\$ billet enfant. Billets en vente au DF Rouleau en quantité limitée!

Gala Mini-star

Le vendredi 17 mai à la salle municipale de St-Charles-Garnier. Débute à 18h30. Entrée 5\$.

Festival de l'Énergie et de la Culture

Du 24 au 26 mai à St-Charles. Billets en prévente au DF Rouleau, Dépanneur du Coin, Épicerie St-Laurent, Dépanneur central MG, Dépanneur chez Ti-Noir et au bureau municipal de St-Charles. Spectacles, salon des exposants, conférences et grand bazar! Différents forfaits disponibles. Contactez Rébecca 418-318-1567 pour plus d'infos.

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Portable pour les usagers!

Nous avons mis à votre disposition des ordinateurs portables. N'hésitez pas à les utiliser pour vos recherches sur Internet.

Casque virtuel disponible.

Comment ça fonctionne? Vous pouvez faire une visite dans ce monde virtuel d'une durée de quelques minutes ou de 1 heure en visitant la Station spatiale en tant qu'astronaute en combinaison spatiale ou encore explorer les profondeurs de l'océan ou visiter le Jurrassic parc. La visite est gratuite pour les membres de la bibliothèque.

Autres projections

De plus, tous les mardis après-midi à 14 h vous pourrez voir des projections. Celles à venir porteront sur les Machines à pluie des années '60 puis la visite du Canada en train et la dernière, Les plus beaux endroits du monde. Nous vous offrons une façon différente de voyager et d'explorer tout en demeurant à quelques kilomètres de chez vous!

Exposition

Notre nouvelle exposition n'a pas de thème précis. Elle est variée et vous pourrez lire des ouvrages sur la méditation, la joie ou même un livre de Jean-Marie Lapointe sur son père Jean-Lapointe!

Horaire d'été

La bibliothèque fermera pour l'été le mardi 18 juin au 10 septembre 2024 par contre nous offrirons le service les 9 et 20 juillet ainsi que le 20 août de 9 h à 12h.

Heures d'ouverture

Mardi de 13 h à 19 h Jeudi de 9 h à 12 h

Chantal Proulx, responsable

Suivez-nous sur FB: www.facebook.com/leBouquinier

Téléphone: 418-775-3053

Projection des Grands Explorateurs

Mercredi le 15 mai à 19 h

Le Mythe du rêve américain - Route 66

L'époque de la ruée vers l'or. L'histoire de ces familles qui ont tout abandonné pour la ruée vers l'or mais, c'est aussi l'histoire du Far West.

Mercredi le 12 juin à 19 h

Tokyo

La ville la plus impressionnante du monde avec ses 15 millions d'habitants. Venez découvrir la ville des extrêmes !

OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE/PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT

La personne titulaire de l'emploi sera appelée à opérer des engins de chantiers et à conduire et opérer divers camions dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et ayant 3 ou 4 essieux.

Plus particulièrement, elle aura, notamment à :

- Opérer et conduire diverses machineries lourdes requérant d'exécuter simultanément plusieurs opérations nécessaires à l'entretien et à la construction de diverses infrastructures, notamment des niveleuses, des excavatrices, des chargeurs sur roues ou tous autres engins de chantiers;
- Compléter un rapport de ronde de sécurité, une fiche journalière ou tous autres rapports ou document requis;
- Effectuer les travaux d'entretien préventif requis et fait rapport de toute défectuosité constatée;
- Exécuter des travaux manuels lorsque la conduite ou l'opération de son équipement mobile n'est pas requise;
- Le titulaire du poste est responsable de l'atteinte des objectifs de qualité, de productivité et de sécurité de son poste et en ce sens, il gère, le plus efficacement possible, les ressources mises à sa disposition.
- En collaboration avec son superviseur, planifier son travail de sorte à faciliter l'ensemble des opérations de la cour.

Exigence:

- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente;
- Les opérations de déneigement étant une priorité, l'éventuel candidat doit être en mesure de se disponibiliser de décembre à avril de chaque année;
- Permis de conduire classe 3;
- Posséder des connaissances de base en mécanique au niveau de la machinerie lourde.

Un atout :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec spécialisation dans le domaine de la conduite de camions lourds, de l'opération de machineries lourdes ou tout autre domaine pertinent ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.
- · Sens de la communication, jugement, autonomie, aptitude au travail d'équipe, dextérité

Conditions et avantages :

- Salaire horaire à 27.93\$, 40 heures semaines;
- Conditions en fonction de la convention collective en vigueur;
- Horaire flexible;
- Poste permanent.

Pour postuler:

Pour information: Frédérick Lee, 418-775-0148 poste 2076.

Envoyez votre curriculum vitae à l'adresse suivante : dg.stgab@mitis.qc.ca .



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le plan d'urbanisme, le règlement de zonage et le règlement sur les dérogations mineures de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 327-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10, le premier projet de règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10 et le projet de règlement numéro 330-24 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10.
- Le but du projet de règlement numéro 327-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10 est de prévoir un nouvel objectif spécifique et des moyens de mise en œuvre afin de maximiser le potentiel de construction résidentielle, de modifier les modalités permettant le tracé des rues, de modifier les plans des grandes affectations du sol afin de revoir le tracé des rues projetées et de mettre le cadastre à jour, ainsi que de modifier le plan des sites d'intérêts et de contraintes afin de mettre le cadastre à jour.
- Le but du premier projet de règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10 est de prévoir une définition et des normes concernant les unités d'habitation accessoire, de réduire la distance minimale entre un bâtiment accessoire isolé et un autre bâtiment pour la zone 44 (VLG), de prévoir des dispositions de conformité à la suite d'une expropriation ou d'une acquisition à des fins d'utilité publique, ainsi que de modifier le plan de zonage afin de revoir le tracée des rues projetées et de mettre le cadastre à jour.
- Le but du projet de règlement numéro 330-24 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10 est d'augmenter les frais relatifs à une demande de dérogation mineure.
- Certaines dispositions de ces projets de règlements touchent l'ensemble du territoire, d'autres le périmètre d'urbanisation, d'autres la zone 41 (VLG) et d'autres la zone 44 (VLG). La zone 41 (VLG) correspond à la rue Alexandre-Lavoie et au 176, chemin du Mont-Comi. La zone 44 (VLG) correspond au secteur situé entre les numéros civiques 115 et 175, chemin du Mont-Comi. Le périmètre d'urbanisation correspond au secteur urbain de la Municipalité, situé du 198 au 422, rue Principale, ainsi que la rue Leblanc, rue Berger, rue Plourde, une partie de la rue Harvey, rue des Cèdres, rue de l'Érable, une partie de la rue Pelletier Nord, une partie de la rue Pelletier Sud et la rue Fabien-Jalbert.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 3 juin 2024 à 20 h, à la salle du conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski située au 103, rue Leblanc. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de l'entrée en vigueur de ces derniers et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- Ces projets de règlements, ainsi que la cartographie, peuvent être consultés au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture. Les zones concernées peuvent également être consultées via la matrice graphique de la municipalité à l'adresse suivante : https://portail.geocentralis.com/public/sig-web/mrc-mitis/09025/.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 7 mai 2024.

Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

UNE QUESTION D'URBANISME...

Les travaux, ça se planifie!

La saison des travaux sur notre propriété est bel et bien arrivée! Il est recommandé de bien planifier vos travaux à venir et, bien sûr, d'effectuer votre demande de permis. Un délai maximal de 30 jours est prévu au règlement afin que l'inspecteur en urbanisme puisse délivrer le permis requis. Ce délai débute lors du dépôt de votre demande dûment complétée.

Abri d'hiver (tempo)

Dès le 15 mai prochain, les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal doivent être enlevés (incluant la structure). Des inspections seront effectuées sur le territoire afin de faire respecter cette disposition du règlement de zonage.

Inspecteur en urbanisme — Rendez-vous

Michel Lagacé, inspecteur en urbanisme, est présent au bureau municipal les jeudis entre 8 h 30 et 16 h 30. Il est recommandé de prendre rendez-vous avec lui au 418 775-0148, poste 0 afin de le rencontrer, car il pourrait être occupé avec d'autres citoyens ou sur le terrain.



Le SARL est un service d'aide à la recherche de logement qui s'adresse à l'ensemble de la population. Le service permet de recevoir de l'information et de l'accompagnement dans vos recherches de logement sur le territoire de La Mitis.

418 740-2574 sarl@ohlamitis.ca

ORGANISMES

FESTIVAL COUNTRY-WESTERN

Le festival Country Western De St-Gabriel sera présenté du 5 au 11 aout, la prévente des forfaits à prix promotionnel, d'une quantité limitée, commencera mercredi le 15 mai sur le site festivalstgabriel.com.



Procurez-vous les vôtres rapidement! Il reste encore des billets pour la tournée d'adieu de Patrick Norman qui aura lieu le mercredi 7 aout.

Appelez Nancy 418-750-8475 ou Isabelle 418-798-817 pour réserver vos places!

CLUB DES LIONS

Pont Payant

Le Club Lions de Saint-Gabriel organise, au profit des œuvres du Club, un Pont Payant, **samedi le 11 mai** prochain, aux intersections de la rue Pelletier Nord, Sud (route 234) sur la rue principale.



Cette activité du Pont Payant se tiendra de **10h à 14h**. Les membres Lions vous remercient à l'avance de votre encouragement.!!

MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

Assemblée générale annuelle

Lundi 27 mai 2024 à 19h

Centre polyvalent - Salle Louis Dupéré

Soyez des nôtres pour réaliser l'impact du marché dans notre communauté et connaître les projets antérieurs et à venir.

Peut-être êtes-vous intéressez de vous impliquer avec nous?

Vous êtes tous les bienvenues!

20 juin au 12 septembre 2024 Tous les jeudis de 16H À 19H



CLUB DES 50 ET PLUS

Le club des 50 ans et plus de Saint-Gabriel, vous invites au déjeuner de la fête des mères et de la fête des pères, dimanche le **12 mai entre 9h et midi** au 104 rue berger. le coût est 12\$ par adultes et 7\$ enfants de 6 à 11ans.



PROMOTION SAINT-GABRIEL

Campagne d'achat local

« En achetant chez nous, c'est payant pour vous! »



Le comité de développement, Promotion Saint-Gabriel et la municipalité de Saint-Gabriel organiseront deux tirages de 50 Fleuriaults (coupon d'achat local 1\$=1F) par mois pendant 10 mois

POUR PARTICIPER

Remplissez le coupon de participation dans votre « Brin de nouvelles », découpez-le et déposez-le chez notre entreprise vedette du mois ou au bureau municipal. Les tirages auront lieu à la fin de chaque séance du conseil, le premier lundi du mois et les gagnants seront affichés dans le Brin de nouvelles suivant et sur le Facebook de la municipalité.

7 mai au 3 juin - Épicerie St-Laurent, Marché AMI

4 juin au 2 juillet - Centre du petit moteur

3 juillet au 5 août - Domaine Valga

6 août au 3 septembre - Rodé-O-Plateaux, Cantine-Crèmerie

4 septembre au 7 octobre - BMR, Matériaux Fidèle Lévesque

8 octobre au 4 novembre - Crevier, Services Clément Ouellet

5 novembre au 2 décembre -Donald Fortin, éthiopathe

3 décembre au 6 janvier - Pétro-Canada, Dépanneur central MG

7 janvier au 3 février- Multiservice acéricole JL

4 février au 3 mars - ID Coiffe

Jardin communautaire

Bienvenue en 2024, a ceux et celles qui désirent avoir une parcelle de terrain au jardin communautaire. On vous attend avec plaisir, c'est gratuit !!

Faites votre inscription d'ici le 5 juin.

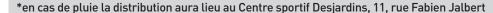
Réjeanne Marchand - 418 798-4674

Samedi le 18 mai 2024 de 10 h à 16 h

(ou jusqu'à épuisement des stocks),

au bureau municipal*

Il y aura distribution d'arbres et des renseignements vous seront fournis par un technicien forestier relativement à la plantation et l'entretien des arbres (érable rouge, érable à sucre, pin rouge, pin blanc).









En achetant chez nous, c'est payant pour vous

Entreprise vedette - 7 mai au 3 juin 2024



Épicerie St-Laurent - Marché AMI

L'entreprise regroupe une famille de Saint-Gabriel, Marco, Nathalie, Anthony et Emma. L'entreprise offre des produits de boucherie, poisson, boulangerie, prêt-à-manger, fruits et légumes, produits congelés, bière et microbrasserie, les produits de la SAQ, produits ménagers et encore plus.

Ils sont fiers de favoriser l'achat local qui fait partie des valeurs importantes de l'entreprise. Cette entreprise familiale se fait un point d'honneur d'être à l'écoute de sa clientèle et d'offrir en tout temps un accueil chaleureux. Ils ont à cœur l'amélioration continue et souhaitent continuer à desservir la population du Haut-Pays de la Mitis.

Coupon de participation	
« En achetant chez nous, c'est payant pour vous !	! >>

Nom:	
Adreses mostale :	Téléphone:
Adresse postale :	l elephone :



PETITES <u>ANNONCES</u>

À VENDRE

1 Vitrine : 5 pieds de large par 59 pouces de haut et un chassis de 39 po de large par 59 pouce de haut.

Appelez Clément au 418-798-4444

COURS

A tous ceux (adultes ou enfants) qui veulent apprendre à tricoter ou crocheter, je vais donner des cours tous les mardis après-midi.

Réservez votre place en me téléphonant au 798-4639 Sylvie Gagné

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logement à louer dans une coopérative d'habitation.

Grand 3 $\frac{1}{2}$ et $\frac{4}{2}$ à prix abordable. Fraîchement peint, chauffé, éclairé et câblé.

Grandes commodités au village (épicerie, quincaillerie, bureau de poste, dépanneur, restaurant, cantine, caisse populaire, service de loisirs et près du Mont-Comi).

Endroit tranquille et paisible.

Pour personne de 50 ans et plus en couple ou personne seule. Réf. Requises.

Pour information: 418-509-3859



Horaire des messes

Jeudi 9 mai

Messe à 10h à la sacristie Zéphirin Lévesque & Émilie Viens / Émilienne Lévesque

Samedi 12 mai

Messe à 9h à l'église Messe anniversaire Johanne Parent / Fernande B. Parent Michel Lepage (30 ans) / Jean-Pierre Lepage Parents défunts / Ginette Proulx & Christian Lévesque

> **Dimanche 9 juin** Messe à 9h à l'église



Calendrier de collecte des matières résiduelles

2024

MAI								
D	L	М	М	J	٧	S		
			1 🛱	² E	3	4		
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30	31			

NIN								
D	L	М	М	J	٧	S		
						1		
2	3	4	5	6	7	8		
9	10	11	12	13	14	15		
16	17	18	19	20	21	22		
23	24	25 <u></u>	26 <u>*</u>	27	28	29		









E Encombrants

ABONNEMENT DE LÉGUMES À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et saisonniers avec une formule flexible et accessible à tous!

Vous choisissez le montant, les légumes que vous souhaitez et la quantité que vous voulez.

Au Marché des Hauts-Plateaux, Saint-Gabriel-de-Rimouski Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

Saison de 19 semaines Du 20 juin au 24 octobre 2024

Inscription en ligne www.fermevuedenhaut.com info@fermevuedenhaut.com [581] 246-3222





Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

Au cœur de votre vie

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest